

Les juifs et l'Etat : du droit romain à nos jours (1er semestre) Vendredi 11h-13h Nouveau

sous la direction de **Paul Gradvohl**

Cours optionnel dans le cadre des Licences Histoire et Langues du Campus Comtes de Champagne. En partenariat avec l'URCA et l'Institut Européen Emmanuel Levinas-AIU





Constatant que les sociétés européennes actuelles ont du mal à trouver une perspective de vie collective attractive pour tous leurs membres et à proposer des formes consensuelles de diversité, ce module propose une approche comparée de l'évolution de la singularité juive en mobilisant notamment le droit et l'histoire. En effet, les complexes rapports entre droits, sociétés et juifs offrent une clef utile pour saisir la diversité des situations contemporaines. Et contrairement à la vision commune actuelle qui veut que sans État il n'y ait pas de droit, cette mise en perspective rappellera que le droit peut-être tout autant dérivé des religions que des instances profanes (au moins dans une certaine mesure) dans la tradition juive et bien audelà. Le rôle du droit privé et du droit public en lien avec le judaïsme est ainsi une question qui n'a jamais cessé de se poser. Le but de ce module est donc de faire réfléchir (1) à la transformation de la singularité juive, associée en partie à l'affirmation assez récente historiquement de la laïcité, et (2) aux mutations dont nous sommes témoins à l'échelle européenne et au-delà. Ce module ne saurait prétendre à l'exhaustivité, donc les éléments retenus résultent du désir de donner des éclairages sans doute un peu moins connus, comme les origines partiellement religieuses de l'affirmation laïque.

Paul Gradvohl est professeur d'histoire à l'Université Paris-I Panthéon Sorbonne